

## RUE DES ALPES SECURITE

J'ai été touchée par le courrier des parents lu en début de séance, et pas surprise que ce drame se soit produit sur ce passage piéton en particulier.

En effet, je le traverse tous les jours pour amener mes enfants en bas âge à la garderie, et, très souvent, les automobilistes nous voient au mieux au dernier moment, au pire filent droit sans même s'être rendu compte qu'ils laissaient une famille sur le trottoir.

Cela m'amène quelques questions à chaud :

- 1) Est-ce que la rue des alpes fait partie des zones validées pour passer en zone 30 en 2025, mentionnées tout à l'heure par M. Le Syndic ?
- 2) Si non, quid de la pétition déposée au printemps 2024 pour une zone 30 à la rue des Alpes ?
- 3) Concernant le rapport de sécurité sur les passages piétons de la Commune mentionné par M. Stern, n'indiquant pas de problèmes de sécurité ni de visibilité, est-il possible de connaître l'analyse du BPA concernant ce passage piéton en particulier, ou d'obtenir ce rapport ? Est-ce que l'historique des accidents est un critère utilisé par le BPA pour ces études de sécurité et le cas échéant la survenue d'un accident grave de la route depuis la réalisation de ce rapport peut-il changer la donne ?

Perrine Ziegler, 17 mars 2025